Isawiyyat

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 17 juillet 1934

Ce n'est rien de nouveau, mais il n'est pas inutile de s'y arrêter, car cela met en lumière quelque chose que les gens, semble-t-il, n'ont pas encore bien saisi, et qu'il leur appartient, pour leur propre bien, de connaître, de comprendre, d'en goûter l'amertume, et d'en ressentir toute la flamme brûlante et douloureuse. À savoir que le trait le plus caractéristique du ministre des Traditions parmi ses collègues ministres est qu'il est un homme fort de la toute première catégorie, croyant fermement en sa propre force et en son autorité, savourant sa part de l'une comme de l'autre sans la moindre hésitation, le moindre embarras, le moindre scrupule — y trouvant peut-être un plaisir que nul autre plaisir n'égale, une jubilation que nulle autre jubilation ne saurait imiter. Car il est des hommes que la force elle-même enchante, qui savourent l'exercice de la brutalité, et que réjouit simplement le fait d'être capables d'humilier leurs semblables, et de les soumettre par toutes les formes du désespoir et de la tyrannie.

Je me propose de passer en revue avec vous un certain nombre de ces « isawiyyat » — ces histoires d'Issa — dont les journaux ont parlé, et continuent de parler en ces jours mêmes ; et si vous n'y trouvez pas, dans chacune d'elles, le portrait fidèle de cette force, la représentation exacte de ce penchant violent pour l'humiliation — une humiliation dirigée contre des hommes qui, par nature, devraient se tenir au-dessus de toute humiliation —, alors c'est moi qui me trompe, et c'est vous qui avez raison.

Je ne vous raconterai pas l'histoire d'Ustadh Mustafa Nazif, que le conseil de l'École d'ingénieurs voulait voir promu et honoré, et à qui le ministre des Traditions n'accorda rien d'autre que retard et disgrâce, lui préférant un professeur britannique, avant de ne pas s'en contenter et de le muter à Assiout.

Je ne vous raconterai pas l'histoire de ce professeur, car elle est bien ancienne à présent, et les gens de l'enseignement l'ont oubliée — combien faible, en vérité, est la mémoire des gens de l'enseignement à l'ombre du ministre des Traditions ! Je vous raconterai plutôt une autre histoire, plus curieuse, que les gens n'ont pas encore oubliée, et que les gens de l'enseignement, croyons-nous, raconteront encore longtemps, car elle recèle pour eux une humiliation sans pareille : l'histoire de la

représentation de l'Égypte au Congrès de l'éducation qui se tient à Genève.

Or, au sein même du ministère de l'Instruction publique existe l'Institut de pédagogie, dont le premier but est de former des instituteurs, et le second d'étudier la pédagogie en elle-même. Cet institut a un directeur et un sous-directeur ; il compte des professeurs et des enseignants ; et l'on suppose naturellement que les hommes de cet institut sont, de tous les Égyptiens, les plus savants en matière d'éducation — sur le plan théorique, sur le plan pratique, et sur le plan de l'application et de la statistique, dans tous les instituts et toutes les écoles d'Égypte. Il paraît raisonnable de penser que les hommes de cet institut ont, plus que quiconque, le droit de représenter l'Égypte dans les congrès consacrés à l'éducation et à l'enseignement, et qu'ils sont, plus que quiconque, capables d'assurer cette représentation.

Mais le ministre des Traditions a ignoré cet institut et ses hommes de la façon la plus complète, s'en est détourné de la façon la plus complète, et a envoyé le directeur de son propre cabinet représenter l'Égypte au congrès de Genève. Or le directeur de son cabinet ne connaît rien, ou presque rien, aux questions d'éducation, n'en sachant pas plus qu'un fonctionnaire ordinaire sorti de Dar al-Ulum, qui n'aurait jamais travaillé ni dans l'éducation ni dans l'enseignement. Le directeur de son cabinet ne maîtrise non plus aucune des langues étrangères que parleront les congressistes ; il n'a du français qu'une connaissance sommaire, insuffisante pour lui permettre de comprendre ou de se faire comprendre.

Et pourtant, il est bel et bien parti représenter l'Égypte à un congrès qui réunira les plus grands pédagogues et instituteurs de tous les pays du monde : il les écoutera sans rien comprendre à ce qu'ils disent, il leur parlera sans qu'ils comprennent rien à ce qu'il dit, et il reviendra en Égypte après l'avoir représentée, sans nul doute, de la meilleure façon possible à ce congrès sur l'éducation et l'enseignement.

Pendant ce temps, les gens de la pédagogie et de l'enseignement « épluchent des oignons » à l'Institut de pédagogie, parce que le ministre des Traditions l'a voulu ainsi — et quand le ministre des Traditions veut quelque chose, rien ne saurait s'y opposer, car le ministre des Traditions est fort et puissant. Ne parlons pas des inspecteurs, ni des inspecteurs adjoints, ni des contrôleurs, ni des universitaires — car Dieu Lui-même, semble-t-il, ne se soucie guère d'eux, tant que le ministre ne se soucie pas

des hommes de l'Institut de pédagogie.

On disait que le ministre des Traditions avait lui-même senti que le directeur de son cabinet était trop faible pour assumer seul cette tâche, ne maîtrisant aucune des langues du congrès, et qu'il avait donc résolu de lui adjoindre quelqu'un pour traduire à son intention et en son nom — mais notre ministre des Finances, cet homme redoutable, s'y opposa. Et rien n'émousse le fer, sinon le fer lui-même ? Et rien ne dissout ces « issaïsmes », sinon un peu de « sabrisme » ? Notre représentant partit donc seul, et reviendra seul.

Laissons cette histoire d'Issa, et passons à une autre — une histoire d'Issa concernant l'Université, cette fois ; car le ministre des Traditions a rendu bien des services à l'Université, et l'a comblée de bienfaits sans nombre. Prenez l'histoire de ce professeur, ou de ce chargé de cours, que sa propre faculté avait proposé, et que le conseil de l'Université avait proposé aussi, pour enseigner le droit musulman à la Faculté de droit — et le ministre rejeta l'avis des deux conseils, mais à moitié seulement, sans ni l'approuver ni le refuser tout à fait. Il partagea plutôt le poste, de façon égale, entre le candidat des deux conseils et un autre homme, chacun ayant la moitié du travail, par voie de détachement, en dehors de ses heures de service au ministère de la Justice, plutôt que par voie de nomination en bonne et due forme. Inutile de demander aux universitaires leur avis sur cette affaire, inutile de demander au règlement même de l'Université son avis sur la question — car Dieu, semble-t-il, ne se soucie ni des universitaires, ni du règlement de l'Université, mais Se soucie uniquement du ministre des Traditions.

Laissons cette seconde histoire d'Issa, et prenons-en une autre, toujours à la Faculté de droit — celle-là même qu'Al-Wadi publia vendredi dernier, et que le ministre n'a, à ce jour, nullement démentie. Un de ses beaux-frères est nommé chargé de cours à la faculté, et proposé pour une longue bourse d'études à Paris, sans autre titre à cela que d'être le beau-frère du ministre — et cela au vingtième siècle, à l'ombre de la constitution, dans une faculté de droit et de jurisprudence ! Mais qu'importe tout cela, tant que le ministre des Traditions veut ce qu'il veut ? Inutile de demander aux universitaires leur avis, inutile de demander à ses propres collègues chargés de cours leur avis, inutile de demander aux professeurs du doctorat leur avis — car Dieu, semble-t-il, ne se soucie d'aucun d'eux, mais Se soucie uniquement du ministre des Traditions.

Et prenez une quatrième histoire d'Issa, à la Faculté des lettres cette fois : un chargé de cours imposé de force à cette faculté, après en avoir été chassé de force auparavant, parce que le ministre des Traditions le voulait ainsi. La faculté ne dit rien, soit parce qu'on ne l'a pas consultée, soit parce qu'elle a craint de s'exprimer. Mais les inspecteurs, eux, quand on les interroge, s'expriment — et le bruit court alors que la nomination de ce chargé de cours est quelque peu suspendue, non parce que les universitaires n'en veulent pas, mais parce que les inspecteurs ne recommandent pas sa nomination. Dieu est grand ! Voilà donc l'Université soumise à l'inspection, et c'est désormais l'avis des inspecteurs, non celui des universitaires, qui tranche les affaires de l'Université. Inutile de demander aux universitaires leur avis — ils sont en villégiature —, car Dieu, semble-t-il, ne se soucie pas des universitaires, mais Se soucie uniquement du ministre des Traditions.

Avez-vous eu votre content d'histoires d'Issa, ou pas encore ? Il y en a, en vérité, bien plus que vous ne le pensez. Elles sont, par leur nature même, de quoi vous rassasier jusqu'à l'écœurement, de quoi vous causer lourdeur et indigestion — et pourtant, malgré cela, elles vous sont imposées ; vous les avalerez, que cela vous plaise ou non, et peu importe que vous les trouviez agréables au goût, ou que vous parveniez seulement à les digérer : ce qui compte, c'est que vous les receviez, soumis et patient, car elles émanent du ministre des Traditions, et le ministre des Traditions est fort et puissant, placé par Dieu au-dessus des Égyptiens précisément pour humilier les meilleurs d'entre eux — il est donc juste que les meilleurs des Égyptiens soient humiliés. Et si cela ne leur convient pas, eh bien : l'eau du Nil ne manque pas, et celle de la mer en manque encore moins.

Taha Hussein